

Brest, le jeudi 14 décembre 2023

Madame, Monsieur,

Le groupe Scolaire **Sainte-Anne** a encore prouvé cette année l'excellence de ses enseignements :

- 100% de réussite au Brevet dont 97% de mentions,
- 98,9% de réussite au Baccalauréat dont 95,5% de mentions.
 - Dont 100% de réussite au Baccalauréat Option Internationale

Pour que ces résultats se maintiennent, il faut innover et investir dans de nouvelles méthodes pédagogiques, dans de nouveaux matériels...

Le **Fonds de dotation de Sainte-Anne** a été créé à cet effet :

- Collecter des fonds auprès de donateurs, en leur permettant des déductions fiscales en fonction de leurs versements (réduction d'impôt sur le revenu ou déduction au titre de l'impôt de solidarité sur la fortune immobilière...).
- Investir les fonds collectés dans des projets non financés par la Région et le département : financement d'investissements à finalité pédagogique, soutien des projets pédagogiques...
- Amélioration du cadre de vie.

Nous joignons à ce courrier un bordereau de versement qui vous permettra de bénéficier :

- Soit d'une réduction d'impôt sur le revenu
Par exemple pour un versement de 150 euros :
 - La réduction d'impôt sur le revenu sera de 66%, soit 100 euros.
 - Reste à charges du donateur : 50 euros.
- Soit d'une déduction d'IFSI de 75% du montant des versements
Par exemple pour un versement de 1 000 euros :
 - Déduction au titre de l'IFSI de 75% soit 750 euros.
 - Reste à charge du donateur : 250 euros.

Pour bénéficier d'une déduction sur l'année 2023, vos dons doivent nous parvenir :

avant le jeudi 21 décembre 2023

Les dons reçus après cette date seront déductibles sur l'année 2023.

Nous tenons à remercier tous les donateurs qui nous ont permis de répondre au mieux des besoins pédagogiques et du cadre de vie des élèves.

Nous vous remercions pour l'intérêt que vous porterez à ce courrier et surtout pour votre don qui sera intégralement consacré à l'amélioration des enseignements dispensés à vos enfants.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président,
Patrick MARION